

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

204327 6733 1638

1/3 1 6

MAJOREL 62



FLX30602352600000-07RSD002

POUMO D'AMOUR

POUMO D AMOUR

1667 ROUTE DES PYLONES MARGUERY

13370 MALLEMORT

Facture du 02/11/2023 n° 10185339805



Montant Hors TVA 6 124,26 €

Montant TVA (payée sur les débits) 1 224,85 €

Facture TTC 7 349,11 €
Montant total à payer (TTC) 7 349,11 €

à régler avant le 17/11/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/12/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 6310554663
Compte commercial : 3020000805144

non réglée
payé avec celle du 02/12/23

Paieement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519263105546636314901594040211

Flasher-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

POUMO D'AMOUR
POUMO D AMOUR
1667 ROUTE DES PYLONES
MARGUERY 13370
MALLEMORT

TIPSEPA

EST

Montant en euros

7 349,11

926310554663631490159404

Identification
règlement

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101853398058

001583021115 40926310554663631490159404973151 734911

Facture du 02/11/2023 n° 10185339805

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		6 068,78 €
Fourniture		6 152,02 €
Mécanisme de capacité		-390,23 €
Acheminement		306,99 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		55,48 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		51,33 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		4,15 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		6 124,26 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	1 224,85 €
TVA à 20,00%	6 124,26	1 224,85 €
Total TTC facturés sur la période		7 349,11 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par

internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.



Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

POUMO D AMOUR

Détail de votre facturation par site du 02/11/2023 n° 10185339805

Données contrat

Contrat Expert
Réf. de votre contrat 2010006733167
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2022
Venant à échéance le 30/11/2024
Groupe de sites : 4 P C4

Données Point de Livraison

Quartier Marguery 13370 MALLEMORT
Réf Acheminement Electricité : 50011371592104



4 / 6

Document à conserver 10 ans

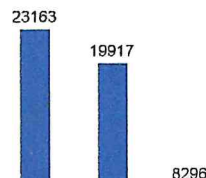
Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 010 211

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Oct 22 Nov 22 Dec 22 Jan 23 Fev 23 Mar 23 Avr 23 Mai 23 Juin 23 Jul 23 Aou 23 Sept 23 Oct 23

Total EDF Electricité				5 761,79 € HT	
Consommation (HT)	Période	Conso 8 296 kWh	Prix unitaire HT	5 761,79 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	-22 199 kWh	10,732 c€/kWh	-2 382,40 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	-20 881 kWh	7,845 c€/kWh	-1 638,11 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	22 199 kWh	21,220 c€/kWh	4 710,63 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	20 881 kWh	18,333 c€/kWh	3 828,11 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	3 910 kWh	21,220 c€/kWh	829,70 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	4 386 kWh	18,333 c€/kWh	804,09 €	20,00 %
Régularisation Mécanisme de capacité Heures Pleines Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	-22 199 kWh	-0,330 c€/kWh	73,26 €	20,00 %
Régularisation Mécanisme de capacité Heures Creuses Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	-20 881 kWh	-0,567 c€/kWh	118,40 €	20,00 %
Refacturation Mécanisme de capacité Heures Pleines Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	22 199 kWh	-0,838 c€/kWh	-186,03 €	20,00 %
Refacturation Mécanisme de capacité Heures Creuses Eté	du 31/07/2023 au 30/09/2023	20 881 kWh	-1,437 c€/kWh	-300,06 €	20,00 %
Mécanisme de capacité Heures Pleines Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	3 910 kWh	-0,838 c€/kWh	-32,77 €	20,00 %
Mécanisme de capacité Heures Creuses Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	4 386 kWh	-1,437 c€/kWh	-63,03 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				306,99 € HT	
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023			-32,74 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/10/2023 au 31/10/2023	31.000 c.j	109.15 c€/c.j	33,84 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/11/2023 au 30/11/2023	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023			-27,87 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/10/2023 au 31/10/2023	31.000 p.j	92.89 c€/p.j	28,79 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/11/2023 au 30/11/2023	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023	PS pondérée : 200 kW		-165,90 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/10/2023 au 31/10/2023	6200.000 kW	2.77 c€/kW	171,43 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/11/2023 au 30/11/2023	6000.000 kW	2.77 c€/kW	165,90 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kWh	5.35 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kWh	4.01 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kWh	2.45 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	3910.000 kWh	1.08 c€/kWh	42,23 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	4386.000 kWh	0.70 c€/kWh	30,70 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kW	1012.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kW	1004.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kW	994.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kW	989.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/10/2023 au 31/10/2023	0.000 kW	965.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 € HT	
		Assiette			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				55,48 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/10/2023 au 31/10/2023	8 296 kWh	0,05000 c€/kWh	4,15 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/10/2023 au 01/11/2023	234,06	21,93 %	51,33 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site				6 124,26 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		1 224,86 €	
TVA à 20,00%		6 124,26 €		1 224,86 €	
Total TTC pour ce site				7 349,12 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

POUMO D AMOUR

Détail de votre facturation par site du 02/11/2023 n° 10185339805

Données contrat

Contrat Expert
Réf. de votre contrat 2010006733167
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2022
Venant à échéance le 30/11/2024
Groupe de sites : 4 P C4

Données Point de Livraison

Quartier Marguery 13370 MALLEMORT
Réf Acheminement Electricité : 50011371592104



Données de comptage

Identifiant de comptage : 042336003386 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,520 W Pertes Joule : 1,010
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 200

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	200
Opérateur Heures pleines hiver	200
Opérateur Heures creuses hiver	200
Opérateur Heures pleines été	200
Opérateur Heures creuses été	200

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Pointe	0 le 01/10/2023	0 le 31/10/2023
Heures Pleines Hiver	0 le 01/10/2023	0 le 31/10/2023
Heures Creuses Hiver	0 le 01/10/2023	0 le 31/10/2023
Heures Pleines Été	51021 le 01/10/2023	54931 le 31/10/2023
Heures Creuses Été	41948 le 01/10/2023	46334 le 31/10/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 01/10/2023 au 31/10/2023 : Pointe	0
du 01/10/2023 au 31/10/2023 : Heures Pleines Hiver	0
du 01/10/2023 au 31/10/2023 : Heures Creuses Hiver	0
du 01/10/2023 au 31/10/2023 : Heures Pleines Été	122
du 01/10/2023 au 31/10/2023 : Heures Creuses Été	65



